

chevêque de Westminster pour sa cathédrale, 25,000 fr. à un couvent de religieuses, autant à un hôpital pour les enfants, et environ 50,000 fr. pour les bonnes œuvres de l'Eglise catholique. Il n'avait que des parents éloignés. L'ensemble du testament a été déclaré valide par les tribunaux.

Le rite ruthène dans l'Amérique du Nord. — Dans l'intérêt des fidèles catholiques appartenant à ce rite, le Souverain-Pontife a donné, le 16 septembre 1907, une Constitution établissant un évêque ruthène à Philadelphie, Pa., avec juridiction sur tous les fidèles ruthènes répandus aux Etats-Unis. La constitution s'occupe aussi du recrutement du clergé ruthène et de la situation des fidèles au milieu des catholiques du rite latin.

---

### AUX PRIERES

---

Frère Théophile Forest, religieux convers, de l'Ordre des Frères-Mineurs, décédé à Québec.

Frère François Lacaze, catéchiste-majeur, de l'institut des clercs de Saint-Viateur, décédé à Saint-Antoine-de-Lacalm (France).

Mère Marie de Saint-Étienne-Lussier, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Bathildis, née Margaret Mary Brogan, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Portland, Orégon.

Sœur Marie-Elisabeth Levêque-Roy, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Fabien, née Marie-Claire Tessier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Mme Godefroi Paiement, née Bertrand, décédée à Valleyfield.